

MAURITANIE

Gert-Jan Stads, Souleymane Guèye et Léa Vicky Magne Domgho

INDICATEURS CLÉS, 2001–2011

Dépenses totales consacrées à la R&D agricole publique	2001		2008		2011
Ouguiyas (en millions, prix constants de 2005)	628,8		723,6		879,9
Dollars PPA (en millions, prix constants de 2005)	6,4	↑	7,3	↑	8,9
Croissance globale		15%		22%	
Effectif total des chercheurs agricoles (secteur public)					
Équivalents temps plein (ÉTP)	62,1	↑	71,8	↓	62,9
Croissance globale		16%		-12%	
Intensité de la recherche agricole					
Part des dépenses dans le PIB agricole	0,40%		0,61%		0,80%
Chercheurs ÉTP par 100 000 agriculteurs	10,60		10,14		8,25

Note : La page 4 présente une liste des sigles, des définitions et un bref aperçu des organismes de R&D agricoles.

► De par l'aridité du climat mauritanien, la recherche agronomique et zootechnique est de moindre importance en Mauritanie comparativement à d'autres pays d'Afrique occidentale. À vocation halieutique, l'IMROP est le principal organisme de R&D agricole, absorbant, en 2011, près des deux tiers des dépenses de R&D agricole.

► La décennie 2001–2011 s'est caractérisée par d'importantes fluctuations des dépenses totales de R&D agricole. La signature en 2013 d'un nouvel accord de pêche entre la Mauritanie et l'Union européenne devrait entraîner une hausse de ces dépenses.

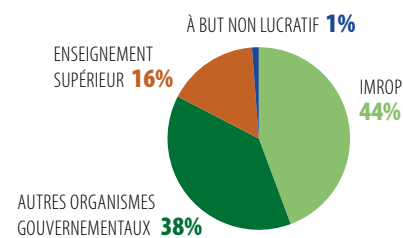
► Si l'IMROP est relativement bien doté, les principaux centres de recherche agronomique et zootechnique (CNRADA et CNERV) et les établissements d'enseignement supérieur manquent de ressources financières et humaines.

RESSOURCES FINANCIÈRES, 2011

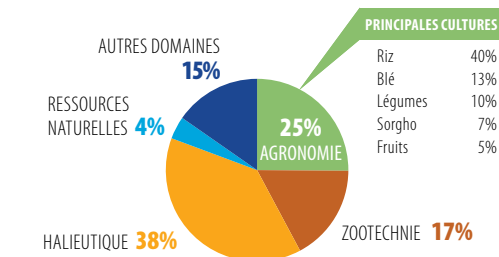
Répartition des dépenses	
Salaires	61%
Frais d'exploitation et coûts des programmes	26%
Immobilisations	13%
Sources de financements	
Gouvernement	82%
Bailleurs de fonds	18%
Autre	1%

Note: Les calculs ne comprennent pas les établissements d'enseignement supérieur et à but non lucratif.

PROFIL INSTITUTIONNEL, 2011



ORIENTATION DE LA RECHERCHE, 2011

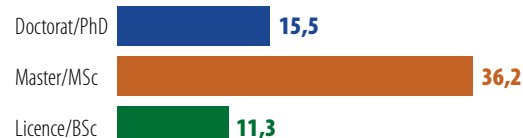


Notes: Les principales cultures sont celles pour lesquelles les chercheurs agronomes consacrent au moins 5% de leur temps. 25% du total des agronomes ont porté sur un large éventail d'autres cultures.

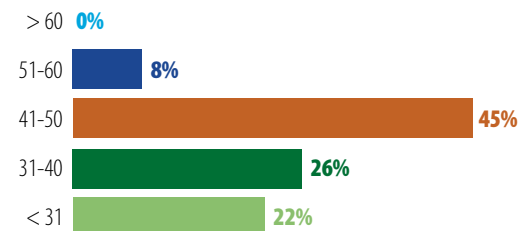
PROFIL DES CHERCHEURS, 2011



Effectif ÉTP par diplôme



Répartition par tranche d'âge



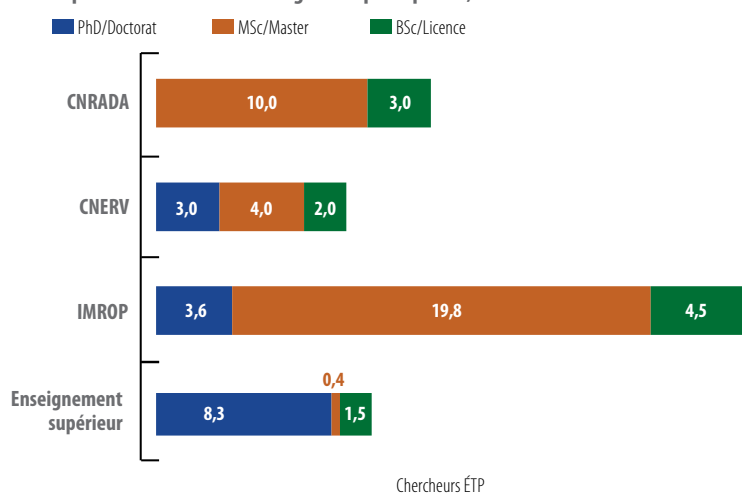
DÉFI

- Les effectifs du CNRADA et du CNERV ont progressivement diminué au fil du temps en raison de mesures empêchant, entre autres, le remplacement de départs à la retraite. Le manque de fonds et d'experts ainsi que le délabrement des infrastructures limitent gravement les performances de ces centres et donc leurs impacts sur l'agriculture et l'élevage mauritanien.

OPTION POLITIQUE

- Pour doter la Mauritanie d'une « masse critique » de spécialistes agronomes et zootechniques, le Gouvernement doit d'urgence recruter et former une nouvelle génération de scientifiques et s'assurer de leur engagement à long terme en garantissant la couverture des traitements et un environnement de travail incitatif. Outre, la réduction de l'écart salariale et du niveau de grades entre les chercheurs du CNRADA, du CNERV et ceux de l'IMROP et de l'enseignement supérieur constituerait une première étape.

Répartition des chercheurs agricoles par diplôme, 2011



Avec 28 ÉTP en 2011, l'IMROP est de loin le plus grand des instituts de recherche agricole de la Mauritanie ce qui témoigne de l'importance du secteur halieutique pour l'économie nationale. Au sein des organismes gouvernementaux, le nombre absolu de titulaires d'un doctorat est très faible. En 2011, le CNERV et l'IMROP n'employaient que 3,0 et 3,6 chercheurs ÉTP munis d'un doctorat tandis que le CNRADA n'en comptait aucun. En revanche, le niveau de qualification moyen des employés des établissements d'enseignement supérieur est sensiblement plus élevé.

► LES CAPACITÉS HUMAINES DE LA R&D AGRICOLE : DES DÉFIS À RELEVER SANS TARDER

En Mauritanie, les chercheurs agricoles sont en moyenne nettement moins qualifiés que leurs homologues des pays maghrébins et ouest-africains. Pour expliquer ce phénomène, on évoque fréquemment les salaires qui, étant particulièrement bas, font que les instituts de recherche ont le plus grand mal à attirer et à maintenir des chercheurs hautement qualifiés. À la différence de leurs collègues de l'IMROP, les scientifiques du CNRADA et du CNERV ne bénéficient pas d'un statut officiel de chercheur : classés fonctionnaires publics, ils touchent un salaire correspondant. Aucun de ces deux centres ne dispose d'un budget de formation et leurs chercheurs ne peuvent suivre une formation diplômante qu'en obtenant une bourse. Actuellement, aucun chercheur du CNRADA n'est inscrit en formation de 3ème cycle ; deux scientifiques du CNERV font des études doctorales à Dakar, sur financement du gouvernement français.

On estime généralement que la présence d'un nombre minimum de docteurs ès sciences constitue une condition fondamentale de la conception, de l'exécution et de la gestion de recherches de haute qualité, de même que d'une véritable interaction avec les décideurs, bailleurs de fonds et autres parties prenantes, que ce soit dans le cadre de rencontres locales ou de forums régionaux et internationaux. Le lancement du PPAAO-Mauritanie, prévu en 2015, permettra d'aborder certains des défis les plus pressants que doivent relever le CNRADA et le CNERV afin de développer leurs ressources humaines. Si le renforcement des capacités constitue une composante primordiale de ce projet, il est encore trop tôt pour préciser le nombre de chercheurs et de techniciens qui bénéficieront d'une bourse PPAAO pour faire un stage de formation ou des études de 3ème cycle.

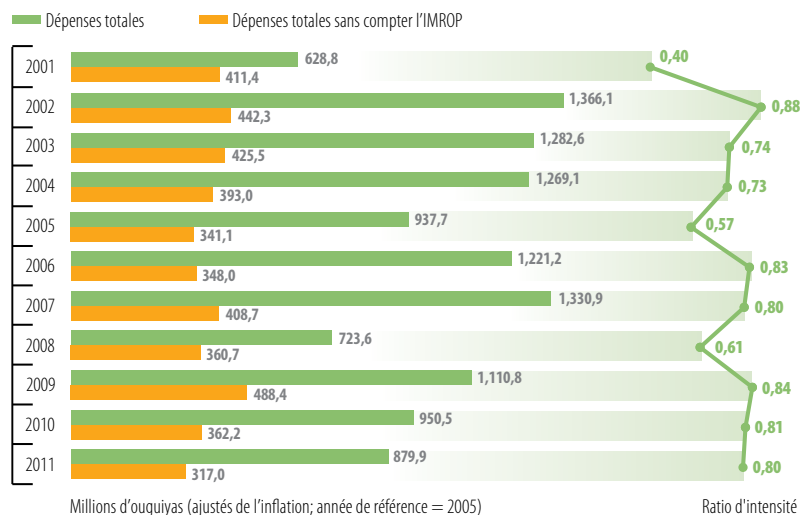
INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS

	Effectif total des chercheurs, 2011 (ÉTP)	Croissance de l'effectif, 2008-2011	Proportion des titulaires d'un doctorat, 2011 (ÉTP)
Mauritanie	62,9	-12%	25%
Sénégal	112,2	-16%	70%
Mali	307,0	-4%	33%
Burkina Faso	218,0	-12%	48%

▶ Malgré le fait que le PSA financé par la Banque mondiale (1995–2004) cherchait à fusionner le CNRADA et le CNERV en un seul institut national de R&D agricole, à implémenter un plan agricole national de R&D, et à établir un conseil national de S&T, rien n’a pu être réalisé à l’époque. Dix ans plus tard, les besoins d’une stratégie nationale de politique S&T plus efficace, d’une meilleure coordination de la R&D agricole, et d’un renforcement des instituts de R&D agronomiques et zootechniques sont toujours pressants.

▶ Pour revitaliser la R&D agricole, il faudra une volonté politique forte et des subventions correspondantes. Le Gouvernement doit préciser ses priorités de R&D, mettre en application des réformes incontournables et affecter des fonds au renforcement des programmes de R&D – halieutiques et autres. Il faudra par ailleurs identifier des mécanismes pour stimuler les contributions financières du secteur privé.

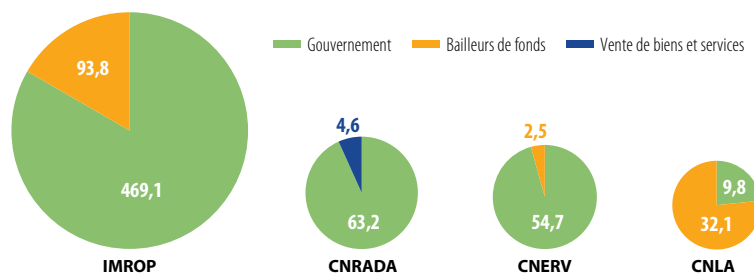
Tendance à long terme des dépenses de la R&D agricole mauritanienne, 2000–2011



Entre 2001 et 2011, l’IMROP absorrait près des deux tiers des dépenses de R&D agricole de la Mauritanie. Bien que le taux d’intensité de la recherche agricole mauritanien soit supérieur à la moyenne de l’Afrique de l’Ouest (0,80 contre 0,39 en 2011) et qu’il se rapproche du 1 % minimal préconisé par le NEPAD et les Nations Unies, les investissements dans la recherche agronomique et zootechnique demeurent visiblement insuffisants : en effet, si l’on exclut l’IMROP (recherche halieutique), le taux d’intensité de la R&D agricole de la Mauritanie pour l’année 2011 tombe à 0,29.

En Mauritanie, le Gouvernement est la principale source de financement de la R&D agricole. La signature récente d’un nouvel accord de pêche entre la Mauritanie et l’UE s’accompagne d’une augmentation de la subvention européenne à l’IMROP dans les années à venir qui, en majeure partie, permettra de financer des activités de formation et de recherche proprement dite. À l’heure actuelle, les contributions des bailleurs de fonds au CNRADA et au CNERV sont négligeables mais, là aussi, on s’attend à une hausse suite au lancement du PPAO–Mauritanie prévu en 2015.

Sources de financement des principaux organismes de R&D (en millions d’ouguiyas, prix de 2005), 2011



Note : Les données tiennent compte du fait que les chercheurs de l’IMROP et du CNLA ne consacrent, respectivement, que 90 % et 30 % de leur temps à la R&D agricole.

INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS (suite)

	Dépenses totales, 2011 (dollars PPA 2005, millions)	Augmentation globale des dépenses, 2008–2011	Part des dépenses dans le PIB agricole, 2011
Mauritanie	8,9	22% ↑	0,80%
Sénégal	24,8	4% ↑	0,83%
Mali	33,6	33% ↑	0,61%
Burkina Faso	25,4	29% ↑	0,42%

LES ORGANISMES DE RECHERCHE AGRICOLE DE LA MAURITANIE

La Mauritanie compte huit organismes effectuant de la recherche agricole, dont l'IMROP est le plus important : en 2011 ses 28 chercheurs ÉTP représentèrent près de la moitié des effectifs de la recherche agricole du pays. L'IMROP relève du Ministère des Pêches et de l'Économie maritime ; son siège se trouve à Nouadhibou et ses recherches portent sur une diversité de thématiques incluant l'évaluation des stocks, la biologie et l'écologie des espèces, l'aménagement des pêcheries, les techniques halieutiques et des thèmes socioéconomiques. Le CNRADA (13 ÉTP) est le principal organisme de recherche agronomique. Ses recherches sont organisées en cinq grands programmes : systèmes de production axés sur les cultures irriguées ; systèmes axés sur les cultures sous pluie et de décrue ; systèmes oasiens en milieu désertique ; systèmes sylvo-pastoraux (forêts/plantes fourragères) et systèmes périurbains. Le CNERV (9 ÉTP) est le principal organisme de recherche zootechnique et vétérinaire, tandis que le CNLA (2 ÉTP) mène des recherches sur les techniques de surveillance et de lutte antiacridienne. Le CNRADA, le CNERV et le CNLA relèvent tous du Ministère du Développement rural. L'APE (0,8 ÉTP) est le seul organisme mauritanien à but non lucratif effectuant de la R&D agricole ; son activité de recherche est limitée et concerne l'amélioration de la production de lait et de la viande ainsi que la santé animale. Par rapport à certains autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le secteur de l'enseignement supérieur mauritanien ne représente qu'une part relativement faible (même si en plein essor) de la capacité totale de recherche agricole. L'Université de Nouakchott n'ayant pas de faculté de sciences agricoles, l'agronomie relève du département de biologie (3 ÉTP) dont les recherches portent principalement sur l'amélioration génétique des végétaux, sur les sciences de la nutrition, l'écologie animale, l'entomologie et la parasitologie. L'ENS (6 ÉTP) et l'ENVFA (1 ÉTP) conduisent quelques recherches — sur des sujets socioéconomiques et sur la biodiversité.



Consultez le site web www.asti.cgiar.org/fr/mauritania, pour voir la liste complète des organismes inclus dans l'analyse de la série de données pour la Mauritanie.

GESTION DES DONNÉES ASTI : MÉTHODES ET PROCÉDURES

- ▶ La plupart des **données sous-tendant cette fiche** ont été obtenues de première main par la tenue d'enquêtes ; d'autres ont été puisées à sources secondaires ou bien sont le fruit d'estimations.
- ▶ La **recherche agricole publique** englobe les recherches effectuées au sein d'organismes gouvernementaux et d'enseignement supérieur, de même que par des institutions à but non lucratif.
- ▶ Pour le calcul des données afférentes aux ressources humaines et financières, ASTI applique le concept **équivalent temps plein (ÉTP)** qui considère le pourcentage du temps de travail que les scientifiques consacrent aux activités de recherche, ce par rapport à leurs autres tâches.
- ▶ ASTI présente ses données financières en monnaie locale et en dollars dits « **parité de pouvoir d'achat** » (PPA), 2005 étant l'année de référence dans les deux cas. Les taux PPA reflètent mieux le pouvoir d'achat relatif des monnaies que ne le font les taux de change courants puisqu'ils comparent les prix d'un ensemble assez diversifié de biens et services échangés sur les marchés locaux – plutôt qu'internationaux.
- ▶ S'agissant du secteur de l'**enseignement supérieur**, l'équipe ASTI procède à des **estimations des dépenses** de recherche puisque celles-ci ne peuvent être séparées des autres dépenses.
- ▶ En raison de l'**arrondissement des nombres décimaux**, il peut arriver que la somme des pourcentages dépasse les 100 %.



Vous trouverez de plus amples détails sur la méthodologie ASTI sur la page web www.asti.cgiar.org/fr/methode-et-procedures. Une information complémentaire concernant la R&D agricole en Mauritanie est présentée à la page <http://www.asti.cgiar.org/fr/mauritania>.

SIGLES ET ACRONYMES

APE	Association des professionnels de l'élevage
CNERV	Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne
CNRADA	Centre national de recherches agronomiques et de développement agricole
ENS	École normale supérieure
ENVFA	École nationale de formation et de vulgarisation agricoles
ÉTP	Équivalent temps plein (chercheurs)
IMROP	Institut mauritanien de recherches océanographiques et des pêches
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
PPA	Parité de pouvoir d'achat (taux d'échange)
PPAAO	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest
PSA	Projet de services agricoles
R&D	Recherche et développement
S&T	Sciences et technologies

QUI SOMMES-NOUS ?

De par ses nombreuses collaborations avec des organismes de R&D nationaux et régionaux ainsi qu'avec des institutions internationales, le **programme sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)** constitue une source exhaustive et fiable d'informations sur les systèmes R&D agricole du monde en développement. Il est géré par l'**Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI)**, qui – en tant que membre du CGIAR – contribue à la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans le monde en élaborant des solutions politiques solidement étayées et durables. Le **Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires (CNERV)** est le principal organisme de recherche vétérinaire de la Mauritanie. Il se concentre sur l'amélioration génétique des animaux d'élevage, le dépistage et le diagnostic cliniques, la recherche épidémiologique, le contrôle des viandes et l'analyse de cultures fourragères.

Le programme ASTI/IFPRI et CNERV tiennent à remercier chaleureusement les organismes de R&D qui ont participé à l'exercice de collecte des données et contribué à l'élaboration de la présente fiche d'information. L'équipe ASTI remercie également la Fondation Bill et Melinda Gates pour les contributions généreuses dont elle appuie ses activités en Afrique subsaharienne. Rédigée en tant que produit du programme ASTI, cette fiche n'a pas été soumise à une évaluation par des pairs ; les points de vue exprimés sont ceux des auteurs : ils ne reflètent pas nécessairement les principes ou points de vue de l'IFPRI ou du CNERV.

Copyright © 2014 Institut international de recherches sur les politiques et Centre national d'élevage et de recherches vétérinaires (CNERV). Nous autorisons la reproduction d'une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et CNERV). Veuillez contacter l'IFPRI à l'adresse ifpncpyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.